

Décernée annuellement, cette bourse nationale de 3000 \$ est offerte à tout étudiant canadien inscrit à un certificat, un diplôme ou un grade dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Dans le cadre de sa mission visant l'avancement de la santé et de la sécurité au travail, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) s'engage à fournir des renseignements et des ressources pour appuyer les futurs professionnels et chefs de file dans le domaine de la santé et de la sécurité.

Le Conseil des gouverneurs du CCHST a créé en 2002 cette bourse liée à la santé et à la sécurité au travail à la mémoire de Dick Martin, un infatigable défenseur de la santé et de la sécurité au travail, et pionnier de la SST au Canada.



Admissibilité

Tout étudiant inscrit, soit à temps, soit à temps partiel, à un cours ou un programme dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail dans un collège agréé ou une université reconnue au Canada qui mène à l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade en SST. Les programmes comprennent la sécurité minière, la santé et la sécurité professionnelle ou industrielle, l'hygiène industrielle, la gestion de la sécurité ou tout autre programme menant à un grade dans le domaine de la sécurité.

Candidature

Chaque demande doit inclure un formulaire de candidature dûment rempli ainsi qu'une composition. On peut se procurer le formulaire de candidature sur le site Web du CCHST à l'adresse suivante :

www.cchst.ca/scholarship/application/

Les candidats doivent présenter une composition de 1 000 à 1 200 mots traitant du sujet qui décrit le mieux leurs aspirations dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Directives

1. La composition doit être rédigée à double interligne, avec une police de caractère de 12 points.
2. Les pages doivent être numérotées.
3. La composition doit inclure une bibliographie.
4. Le nom du candidat ne doit paraître sur aucune page de la composition.
5. Les renseignements utiles à la rédaction se trouvent à l'adresse suivante : www.cchst.ca.
6. Une composition par candidat.

Critères

Le comité de sélection notera les compositions en fonction des critères suivants :

- Contenu intellectuel (original, inspirant) – 50 %
- Valeur pratique – 20 %
- Valeur théorique – 20 %
- Présentation et style – 10 %

Administration

Le programme de bourse d'études Dick Martin est administré par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Tous les candidats seront avisés de la décision du comité de sélection.

Toutes les compositions soumises deviennent la propriété du CCHST. Les compositions retenues seront publiées par le CCHST. Les candidats acceptent que leur nom et leur photo soient publiés conjointement avec la bourse décernée et toute promotion relative à cette dernière.

Soumission

Le formulaire de candidature et la composition doivent être soumis ensemble soit par courriel à scholarship@ccohs.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

Bourse d'études Dick Martin
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
135, rue Hunter est
Hamilton (Ontario) L8N 1M5

Date limite

Les compositions doivent être reçues au plus tard à 17 h, le 31 janvier de chaque année. Les soumissions reçues après la date limite ne seront pas retenues.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Visitez: www.cchst.ca/scholarship/entries/
Courriel: scholarship@ccohs.ca



Dick Martin "pionnier canadien de la santé et de la sécurité au travail"



Dick Martin a joint le conseil du CCHST à son tout début, puis il en est redevenu membre, terminant son second mandat en 2000. En 1984, il a également œuvré à l'instauration du Jour de deuil national au Canada, qui a lieu chaque 28 avril, afin d'honorer la mémoire des travailleurs tués ou blessés au travail. Le Jour de deuil national, qui coïncide avec l'adoption de la première législation complète relative à l'indemnisation des travailleurs, est maintenant souligné dans 80 pays. M. Martin, qui est né dans le Sud de l'Ontario, s'est engagé en faveur des travailleurs après avoir accepté un emploi dans une mine de nickel à Thompson, au Manitoba. Il a déjà qualifié les conditions qui y régnaient d'«effroyables». Finalement, il est devenu président du syndicat local des métallurgistes, ce qui l'a amené à occuper la présidence de la Fédération du travail du Manitoba (FTM) pendant six ans. En 1982, il est devenu président fondateur du conseil d'administration du Centre de la santé des travailleurs de la FTM, le premier du genre au Canada.

Deux ans plus tard, Dick Martin a été élu vice-président exécutif du Congrès du travail du Canada et, en 1992, il a été élu sans concurrent comme secrétaire-trésorier. «Dans tout le pays et partout dans le monde, on se souviendra de Dick pour la ferveur dont il faisait preuve pour faire avancer la cause de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que pour son activisme acharné contre la pauvreté», a déclaré Nancy Riche, qui a succédé à Dick Martin au poste de secrétaire-trésorière. En 1997, Dick a été élu président de l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs, qui compte 43 millions d'adhérents. Il est le seul anglophone à avoir occupé la présidence de l'organisation depuis sa création en 1949.



Le CCHST, une source fiable

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est la ressource nationale du Canada pour l'avancement de la santé et de la sécurité au travail. Le CCHST favorise le mieux-être total, à savoir la santé physique, psychosociale et mentale, chez les travailleurs canadiens en offrant de l'information, de la formation, de l'enseignement, des systèmes de gestion et des solutions qui appuient les programmes de santé et de sécurité et la prévention des blessures et des maladies.

Le CCHST est régi par un Conseil dont les membres représentent les employeurs, les travailleurs et les gouvernements et se consacre à fournir des services de renseignements impartiaux et exacts.



L'honorable Rona Ambrose et Mme Dianne San Juan, une des trois gagnantes de 2009.



Avancement du domaine de la santé et de la sécurité au travail au Canada

Êtes-vous inscrit à un cours ou un programme dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail dans un collège ou une université au Canada? Vous pouvez être admissible à gagner une bourse d'études!

Trois bourses de 3 000 \$ seront décernées.

Date limite pour les candidatures : le 31 janvier